



## Ex fiancée d'un ami qui essaye de lui causer des problèmes

-----  
Par Saturnette

Bonjour, je viens ici pour la situation vécue par un ami.

Au mois d'août 2023, il a mis à la porte sa fiancée, ils n'étaient pas mariés. La raison est qu'elle n'a pas réagi quand la mère de mon ami a fait une crise d'asthme. Elle n'a ni cherché l'épinéphrine alors qu'elle savait où elle se trouvait ni appeler les secours. Est-ce qu'il s'agit bien d'un cas de non-assistance à personne en danger en sachant que la maman de mon ami a aussi un cancer et que cette femme le savait ?

Second point, mon ami lui a signalé à plusieurs reprises de récupérer ses affaires, chose qu'elle a refusé pendant plusieurs semaines. Elle est ensuite venue récupérer des affaires avec une connaissance. Sauf que maintenant, elle appelle plusieurs fois les gendarmes pour accuser son ex, mon ami d'avoir gardé un diplôme à elle et son carnet de santé ce qui est faux. Est-ce qu'il peut porter plainte pour dénonciation calomnieuse ?

Dans l'attente de votre réponse.

Cordialement.